

vertu de quelles instructions, par qui, et pour quel prix ?

2. Ont-elles été mises en place ? Dans l'affirmative, quand, en vertu de quelles instructions, sous la surveillance de qui, et pour quel prix ?

3. Des soumissions ont-elles été demandées pour ce service ? Dans l'affirmative, quand, et quel est le dernier jour pour les recevoir mentionné dans les annonces ?

4. Quels gages seront payés au surveillant des services ci-dessus ?

L'honorable M. R. PREFONTAINE (ministre de la Marine et des Pêcheries) :

1. Oui, par les ordres du département. Le prix payé pour la peinture comprenait la mise en place.

2. Oui. M. R. B. Shipman a été autorisé par le département à peindre et placer les bouées et a reçu pour cela la somme de \$20.

3. Oui. Des affiches ont été envoyées le 24 juin dernier, et le dernier jour pour recevoir les soumissions était fixé au 7 juillet.

4. Le département n'a pris aucune mesure pour avoir un surveillant de ces bouées.

#### CHEMIN DE FER MONTREAL ET ATLANTIQUE.

M. MIGNAULT—par M. Proulx.

1. Est-il à la connaissance du gouvernement que la section du chemin de fer Montréal et Atlantique, entre Yamaska et Saint-Guillaume, n'est plus exploitée ?

2. Si oui, le gouvernement a-t-il l'intention de prendre les mesures nécessaires pour forcer la compagnie de rouvrir le chemin au trafic ?

L'honorable M. EMMERSON (ministre des Chemins de fer et des Canaux.)

1. Le gouvernement n'a aucune autre connaissance officielle que cette section de chemin de fer n'est pas exploitée, que l'absence de déclaration à cet effet dans les rapports réguliers sous serment que la compagnie fait au ministère des Chemins de fer et des Canaux.

2. Le gouvernement n'ayant été mis au courant des choses que maintenant étudiera la question.

#### DRAGAGE DU HAVRE DE TRENTON. DRAGAGE DU HAVRE DE TRENTON.

M. PORTER—par M. Sproule.

1. Quelqu'un a-t-il été nommé pour tenir un compte, pour le gouvernement, de la somme des travaux de dragage actuellement exécutés dans le port de Trenton, Ontario ?

2. Dans l'affirmative, quand cette nomination a-t-elle été faite, et par qui ?

3. Quel est le nom de la personne ainsi nommée ?

4. A-t-elle été nommée sur la recommandation d'une ou plusieurs personnes ? Dans l'affirmative, sur quelle recommandation ?

L'honorable M. BRODEUR (ministre du Revenu de l'Intérieur.)

1. Oui.

2. Nomination faite le 17 juin 1904 par ordre du ministre intérimaire.

3. M. Josiah P. Shurie.

4. Nommée sur la recommandation du ministre intérimaire.

#### RAPPORT DEPOSE.

Rapport succinct de la commission géologique pour l'année 1903—L'honorable M. Clifford Sifton (ministre de l'Intérieur.)

#### CONTRAT CONCERNANT LE CANAL DE CORNWALL.

M. BARKER : Avant que la Chambre entame le programme de la journée, je désire demander à l'honorable premier ministre s'il veut faire déposer sur le bureau de la Chambre les deux décrets de l'exécutif mentionnés à la page 6 du rapport de l'auditeur général, et portant les dates du 18 février 1896 et 12 juin 1896. Ces deux décrets ont rapport au premier contrat concernant l'éclairage et la force motrice du canal de Cornwall. Nous en aurons besoin dans la discussion du budget.

Sir WILFRID LAURIER : Je croyais que ces décrets avaient été déposés sur le bureau de la Chambre. Dans tous les cas j'y verrai.

M. BARKER : Ceux de 1900 l'ont été, mais pas ceux de 1896.

#### SUBSIDES.

La Chambre en comité des subsides.

Département du Commerce—Appointments y compris le comptable à \$1,800, nonobstant les dispositions de l'Acte du service civil, \$18,200.

Le très honorable sir RICHARD CARTWRIGHT (Ministre du Commerce) : La Chambre remarquera que nous demandons \$4,000 de plus que l'an dernier. Cela résulte de la nomination d'un comptable à \$1,800 et du transfert sur la liste des fonctionnaires permanents de deux commis surnuméraires, ce qui ajoute \$1,000 aux dépenses. La balance est pour des augmentations statutaires. La nomination d'un comptable est devenue nécessaire en raison du fait que le département débourse maintenant de fortes sommes en paiement de primes et d'autres manières.

M. CLARKE : Qui a été nommé comptable ?

Sir RICHARD CARTWRIGHT : J. Code. Il était avant cela assistant-comptable dans le département des Douanes, et a été transféré au mien.

M. BLAIN : Depuis combien de temps M. Code est-il dans le service public ?

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Environ vingt ans.

M. LENNOX : L'honorable ministre voudra-t-il nous donner les détails au sujet des augmentations statutaires.